

INFRASTRUCTURES : MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS

**INTITULE DU POSTE :
INGENIEUR EN GENIE CIVIL**

**INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef de la division Infrastructures / Chef de service maintenance et travaux neufs**

1. Finalité(s)

Assurer le pilotage, le contrôle et la gestion technique et administrative des marchés de travaux et des études techniques relatifs aux ports.

2. Missions

- I. Gestion et contrôle des études et des expertises techniques ;
- II. Pilotage, contrôle et gestion des marchés de travaux de maintenance et de développement ;
- III. Gestion et surveillance des voiries et réseaux divers des ports de la Direction.

3. Activités principales

I. Gestion et contrôle des études et des expertises techniques :

- Etablir les dossiers d'appel d'offres pour le lancement des études et des expertises techniques ;
- Assurer la gestion technique, administrative et financière des contrats et commandes de la division ;
- Pilotage, coordination et contrôle des livrables des études et des expertises.

II. Pilotage, contrôle et gestion des marchés de travaux de maintenance et de développement :

- Participer à la mise en œuvre de la politique de maintenance des ouvrages et réseaux ;
- Etablir les dossiers d'appel d'offres pour le lancement des travaux de maintenance et des travaux neufs ;
- Assurer la gestion technique, administrative et financière des marchés de travaux ;
- Supervision et surveillance des ouvrages du port ;
- Etablir les reportings et les tableaux de bord de suivi des travaux.

III. Gestion et surveillance des voiries et réseaux divers des ports de la Direction :

- Surveillance de l'état d'exploitation des réseaux et voiries des ports de la Direction ;
- Arrêter la liste des dégradations et anomalies constatées et proposition de solutions ;
- Encadrement et animation des équipes chargées des réseaux ;
- Suivre l'état des achats et des ventes d'eau potable et d'électricité et contrôle des opérations de facturation.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités internes du port ;
- Entités de la Direction Régional - Entités de la Direction des Infrastructures.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Les prestataires (Entreprises, bureaux d'études, bureau de contrôle, laboratoire...);
- Distributeur d'eau potable (ONEE, Régie...).

5. Profil requis

Formation de Référence : Diplôme d'ingénieur d'état (Bac+5) en Génie Civil ou Hydraulique ou équivalent ;
Expérience : Débutant ou ayant une expérience dans le domaine .

6. Compétences

Savoir :

- Maitrise des procédures administratives et la réglementation des marchés publics ;
- Avoir de bonnes connaissances en hydraulique maritime ;
- Avoir de bonnes connaissances en calcul de structures et en géotechnique ;
- Avoir de bonnes connaissance dans le dimensionnement des réseaux VRD ;

Savoir- faire :

- Maitrise des bases de données et informations relatives aux ouvrages et réseaux des ports ;
- Maitrise des techniques de construction des ouvrages portuaires et du contrôle de la qualité des matériaux de construction ;
- Connaître les impératifs liés à l'exploitation portuaire ;
- Maitrise des outils informatiques notamment les logiciels de dessin, du pilotage et de modélisation ;

Savoir- être :

- Disponibilité et gestion des urgences ;
- Esprit d'équipe et Polyvalence ;
- Organisation et Autonomie ;
- Capacité d'adaptation et Résistance au stress ;

~